



LES AMIS DU MARCHE-AVEC
COMpte-REndU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2019
17 heures-19 heures

Les Amis du Marche-Avec, membres actifs, de droit et honoraires, ont été conviés le 5 novembre 2019 par courriel à l'assemblée générale annuelle. Deux jours avant la réunion, trois documents préparatoires ont été envoyés à tous :

- situation morale et activité de l'association par le président,
- comptabilité 2018-2019 par le trésorier et
- tableau des navigations 2019 par le secrétaire.

Sur 140 membres invités, 42 membres actifs sont présents ainsi qu'un membre d'honneur. Il n'y a pas de représentant de la Ville. 11 membres actifs qui ne pouvaient être présents ont remis des pouvoirs.

L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation de la situation morale et de l'activité
- Compte-rendu de la gestion et approbation des comptes annuels
- Fixation du montant de la cotisation annuelle
- Préparation de la saison 2020 : travaux et achats prévus, programme de navigation
- Renouvellement du conseil d'administration
- Questions diverses
- Composition des commissions

1. Le président, Pascal Tocquec, présente les activités de l'association en 2019 en s'appuyant sur le document « Situation morale et activité de l'association qui a été envoyé à tous les membres de l'association¹ ». Son exposé est illustré de projections photographiques (sur les travaux, les sorties, etc.). Il rappelle que le montant des travaux menés à bien en 2019 s'est monté à 25 000 euros, dont 20 000 pour le changement de pavois. Le programme de sorties a été riche et le bateau a vu embarquer 800 personnes pour 66 jours de navigation. Le président rappelle que, bien que la communication de l'association ait laissé à désirer pour ce qui concerne le site internet et la page Facebook, les relations extérieures sont excellentes et se sont encore enrichies cette année. Malgré un certain nombre de difficultés, dont la moindre ne fut pas une hostilité de quelques-uns au président et au bureau en place, l'objet de l'association a, cette année encore, été parfaitement rempli : la maintenance du bateau, et même au-delà, a été menée à bien, le programme des sorties a été fourni, les adhésions se sont multipliées et l'association dispose en fin d'année d'une trésorerie confortable, avec plus de 16 000 euros. La moitié de cette somme sera consacrée l'an prochain à la réfection de la poupe du Marche-Avec, dont le programme de navigation s'annonce riche en 2020, avec en particulier les rassemblements de Brest et de Douarnenez.

¹ Voir ce document en pièce jointe pour plus de détails

2. La parole est ensuite donnée au trésorier, Jean-Yves Kervizic, qui rend compte de sa gestion² et présente à l'écran les comptes annuels. L'assemblée approuve à l'unanimité le compte-rendu de gestion et les comptes annuels après qu'il ait été répondu à deux questions de Bertrand Aury sur les frais bancaires et le changement éventuel de banque d'une part et sur le bilan du Marché de Noël 2018 d'autre part.

A ce stade, quelques-uns posent la question de savoir à quel moment un vote prendra place pour ce qui concerne la situation morale et l'activité de l'association. Le président rappelle qu'un tel vote n'est pas conforme aux statuts, qui prévoient uniquement l'approbation de la gestion et des comptes annuels. Cet éclaircissement déclenche l'hostilité de quelques-uns, dont Bernard Houssin qui lit quelques feuillets qu'il avait préparés.

3. Le nouveau montant de la cotisation proposé par le conseil d'administration pour 2021, soit 35 euros contre 30 actuellement, est adopté à l'unanimité. Le montant de 10 euros pour les jeunes reste inchangé.
4. Il est ensuite procédé à l'élection du nouveau conseil d'administration.

A l'unanimité, sont élus :

- Jean APPERT
- Francis ARNOS
- Rolland DUCLOS
- Claire FRESSON
- Catherine LE BLANC
- Daniel LOURAU
- Françoise POULIQUEN

Ce conseil d'administration se réunira dans les prochains jours pour élire le bureau.

5. Les commissions pour 2020 sont réorganisées :
 - Entretien du bateau : les chefs de bord et Paul Rohou.
 - Sécurité : les chefs de bord.
 - Communication et Presse : Bertrand Aury.
 - Événements nautiques : Rolland Duclos.
 - Adhérents : Catherine Le Blanc

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale prend fin à 19 heures 15 et les participants se retrouvent et continuent les échanges autour d'un pot offert par l'association.

Le Président Pascal Tocquec

Le secrétaire adjoint Yvon Le Borgne

² Voir le tableau en pièce jointe pour plus de détails

Annexe 1

Situation morale et activité de l'association par le président

Introduction

L'article 2 des statuts de notre association indique qu'elle a pour objet de faire naviguer le Marche-Avec et d'en assurer la maintenance. Ces deux objectifs ont été atteints au cours de l'année qui s'achève. Pour 2020, la continuité est assurée avec un programme de travaux en partie déjà lancé et des perspectives de navigation intéressantes.

1. 2019

a. Travaux et achats

Travaux

Le bateau, qui a été construit il y a 28 ans, est en bon état général. Beaucoup d'éléments ne sont plus d'origine : pont, mât, bout-dehors, moteur, roof, etc. ont été remplacés ce qui n'est pas anormal s'agissant d'un bateau de construction traditionnelle.

C'est ainsi que des travaux importants ont été menés à bien en 2019 : outre l'entretien habituel, le pavois a été entièrement remplacé, pour un coût de 19 780,80 €. Tous les cabillots en acier galvanisé, dont beaucoup étaient rongés par la rouille, ont été remplacés par des cabillots en inox. Des taquets au niveau du vit de mulet, qui accrochaient la trinquette au virement, ont été meulés et déplacés sur un nouveau collier de mât inox placé au ras du pont. Enfin, une poulie d'étrépage pour la drisse de trinquette a été ajoutée sur le pont.

L'entretien annuel a consisté en travaux de peinture (coque, intérieur, œuvres vives), de lasure des espars, de vérification du moteur, du gréement avec intervention d'une gréreuse professionnelle (Agnès Olivier), de révision de certaines voiles par des professionnels (Le Bihan/Rodriguez). Certaines manœuvres ont été changées (drisse de trinquette, balancine, palan de prise de tours de rouleau), les caps de mouton vérifiés.

Il est difficile de chiffrer le nombre d'heures de travail de la petite trentaine de volontaires qui se sont impliqués dans ces travaux, certains présents très souvent au chantier, quelques-uns aussi travaillant en plus chez eux. A total on note 150 interventions de durée variable, qui représentent plusieurs centaines d'heures de travail.

Le coût global des travaux représente 24 409,11 €, il aurait été plus élevé sans la bienveillance de certaines entreprises et fournisseurs qui ont offert marchandises ou prestations à l'association (peinture par la SAEN, stationnement par CN Diffusion...).

Achats :

Au cours de l'année, les achats les plus significatifs ont été les suivants :

- Deux radeaux de survie ;
- Un extincteur ;
- Une meuleuse sur batterie pour remplacer le coupe-câble ;
- Une échelle souple de secours ;
- Deux gilets automatiques ;
- Un gilet manuel pour être mieux en mesure de porter assistance à un homme à la mer ;
- Un container de perche IOR ;
- Un palan de barre.

On le voit, ces achats ont concerné principalement la sécurité.

Tous les travaux ont été menés à bien, en temps et en heure, et il faut en remercier le charpentier Brice Chabat. Le Marche-Avec a été remis à l'eau le 22 mai, le 25 mai, il était en route pour la Semaine du Golfe.

b. Sorties et activités :

Sorties :

Les chiffres qui suivent témoignent d'une saison active, malgré des conditions météorologiques assez médiocres à partir de la fin juillet : le soleil qui avait été roi en juillet a abdiqué pendant près de trois semaines en août sur notre région.

- 66 jours : nombre de jours au cours desquels le bateau a navigué en 2019
- 799 : nombre de personnes embarquées
- 19 : nombre de sessions d'entraînement du jeudi. C'était la 7ème saison consécutive des entraînements du jeudi, sessions assurées cette année par les quatre chefs de bord.

Fêtes nautiques : le Marche-Avec a été présent à la Semaine du Golfe, aux Vieilles Coques, à la Route de l'Amitié, au Pardon des Glénan.

Pour l'essentiel, le programme de navigation annoncé a été suivi (voir tableau des sorties).

Quelques bémols cependant :

- le Marche-Avec n'a pas participé aux Coques en Bois à Pornic, par suite de l'indisponibilité du chef de bord pour raisons familiales ;
- les sorties avec la yole de Bantry de Léchiagat n'ont pas eu lieu, faute d'équipiers Spered Ar Mor ;
- la proposition de sortie de remerciement aux employés de l'entreprise Piriou, pour leur travail rapide et gratuit de 2018 n'a pas été suivie d'effet ;
- il n'y a eu que deux sorties du mardi ;
- la mauvaise météo d'août n'a pas permis d'effectuer la session sécurité prévue ;
- enfin, les ambitions de participation à la fête des Filets Bleus : photo de la Reine et de ses demoiselles d'honneur sur le bateau, tour de la Baie, arrivée de la Reine au port, débarquement de sardine, visite du bateau à quai par le public, vente des produits de l'association dans la boutique des Filets Bleus... nous sommes restés, cette année encore, bien loin de tout cela. Souhaitons que le sardinier de la Ville soit à nouveau mieux intégré aux festivités lors des prochaines éditions des Filets Bleus.

Autres activités :

Ateliers d'hiver :

- un seul atelier en salle a été tenu, le 21 février, sur la sécurité. Les autres ateliers annoncés (navigation...il y en avait eu 8 en 2018) n'ont pas été organisés ;
- plusieurs ateliers godille ont eu lieu.

Enfin, le barbecue prévu le 9 août au Fort du Cabellou a dû être annulé en raison du mauvais temps.

c. Communication et relations extérieures de l'association

• Communication

Le site web a été largement inactif cette année. La page d'accueil est restée inadaptée et la mise en ligne d'informations, comme les comptes-rendus des deux derniers conseils d'administration, n'a pas été faite.

Le lancement de **la page Facebook** a été effectué comme prévu fin 2018. La page a été alimentée tout au long de l'année, mais des divergences sur le concept ainsi que le manque d'intérêt de beaucoup d'Amis du Marche-Avec ont conduit Catherine Loury à cesser de s'occuper de la page Facebook au bout de six mois et amènent à douter de l'avenir de ce moyen de communication pour ce qui concerne notre association.

Articles de presse : notre association a eu cette année encore les honneurs de la presse locale, à l'occasion de la remise à l'eau du bateau et de divers événements.

Une nouveauté en 2019 : après concertation avec notre association, un **dossier de presse** de Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) – Musée de la pêche élaboré à l'occasion de la création d'une nouvelle salle de découverte au musée a inclus des informations sur le Marche-Avec.

Une sortie presse, avec embarquement de journalistes, a eu lieu le 28 juin à l'initiative de la mairie, avec entre autres participations, celle de la conservatrice des musées CCA et de ses collaboratrices qui embarquaient sur le Marche-Avec pour la première fois.

Un pot à quai pour fêter la fin des travaux et remercier les donateurs a été organisé le 4 juillet, un autre au moment des Filets Bleus pour les donateurs CFTO et Le Drezen.

La présence des Amis du Marche-Avec au **Carrefour des Associations** a permis de maintenir notre visibilité et 24 adhésions, dont celles de 9 nouveaux adhérents y ont été reçues.

- **Relations extérieures**

Ville : les rapports avec la Ville, propriétaire du bateau, sont excellents et je remercie notre armateur. Ainsi la Ville a-t-elle accueilli favorablement notre demande de subvention exceptionnelle de 10 000 € pour le changement de pavois. C'est cette facilité de trésorerie, décidée par le Conseil municipal du 13 décembre 2018 qui a réellement permis d'engager les travaux de remplacement du pavois. Cette « avance » implique que la Ville ne verse pas sa subvention habituelle en 2019 et 2020.

Plusieurs élus étaient présents au pot de remerciement des donateurs le 4 juillet. Une sortie pour eux a été organisée le 17 juillet. A retenir aussi le passage du maire à bord du Marche-Avec à Belle-Ile pendant la Route de l'Amitié.

Ces relations entre la Ville et l'Association ont été précisées avec la signature, le 18 octobre 2019, d'une convention nouvelle, remplaçant celle de 1999.

Notons pour finir que notre demande d'entrevue du 1^{er} juillet au premier adjoint M. Calvarin, n'a pas été suivie d'effet, malgré un rappel au milieu de l'été.

Département du Finistère : le département a versé 3914 € de participation aux travaux.

Région Bretagne : la région a versé 3914,40 € de participation aux travaux, plus une prime spécifique « Skoaz ouzh skoaz » de 2546,57 €, soit 6460,97 €.

Ecole municipale de voile Concarneau Voile/Pôle nautique : notre association est chez elle au Pôle nautique, elle y reçoit un très bon accueil. Elle y tient la plupart de ses réunions et a la permission, depuis l'an dernier, d'y entreposer une partie de son matériel (voiles, matériel électronique, radeaux, gilets, archives). Les Amis du Marche-Avec sont fidèles à la journée « Tout Concarneau Navigue » organisée annuellement par l'école de voile.

Musée de la Pêche : les relations avec le musée se pérennisent et se renforcent. Outre la venue à bord de la conservatrice en juin, pour la troisième année consécutive au moment des Filets Bleus, le Marche-Avec a fait bénéficier les visiteurs du musée de visites du port. D'autre part, pour la première fois, un atelier commun sur la pêche à la sardine a été proposé. Ces deux activités, qui avaient fait l'objet de conventions entre le musée et notre association, ont connu un franc succès. Ainsi 112 visiteurs du Musée de la Pêche ont-ils embarqué pendant les Filets Bleus. Et l'atelier sur la pêche à la sardine a fait « salle comble ».

Lycée Pierre Guéguin, section charpente de marine : les premiers contacts, recherchés en 2018, se sont concrétisés cette année. Une convention entre la section charpente de marine du lycée et notre association est envisagée. Sans attendre, notre association a offert deux sorties aux sept apprentis-charpentiers âgés de 17 à 19 ans et à leur enseignant. Ces sorties les ont enthousiasmés et ils ont adhéré à notre association pour revenir naviguer. Un coup de jeune très agréable.

Fondation du Patrimoine : l'action de recueil de fonds a bien fonctionné, malgré les réticences de certains sur le bien-fondé de cette action. 61 donateurs ont versé 13 375 € et la fondation nous a reversé pour le moment 12 572,50 €. L'action de recueil de fonds n'est pas terminée, une deuxième tranche est prévue, pour aider en particulier à l'achat de nouvelles voiles et de poulies. Par ailleurs, la fondation devrait abonder les sommes recueillies, d'un montant allant de 20 à 30% de ces sommes.

Merci à tous les donateurs et démarcheurs, à tous ceux qui ont ouvert leur carnet d'adresses, à ceux qui ont répondu présent pour les actions de démarchage, en particulier celles du vendredi matin devant les Halles.

Ecoles : les élèves de CM2 de Lanriec sont venus découvrir le bateau à quai le 5 juillet, une initiative commune de CCA et de notre association

Laboratoire de biologie marine : ainsi qu'il le fait depuis trois ans, le Marche-Avec a répondu à la demande du laboratoire pour ses prélèvements de plancton en baie au mois de septembre.

Autres associations : les Amis du Marche-Avec ont rempli leurs engagements vis-à-vis de La Misaine lors des Vieilles Coques (tenue des inscriptions, aide à l'organisation, ateliers godille), ils ont poursuivi leurs sorties communes avec les clubs d'aviron de mer et maintenu leurs relations avec les associations Spered Ar Mor et Belle Angèle, même si la sortie commune prévue les 6-7 juillet n'a pas eu lieu, faute d'équipiers sur la yole de Bantry et même si le Marche-Avec n'a pas pu se rendre à la fête de la Belle Angèle qui se déroulait cette année pendant les Filets Bleus. N'oublions pas non plus l'intérêt continu de l'association des Croqueurs qui a plaisir à représenter le Marche-Avec.

Enfin, une première en 2019 : une sortie à la demande de la Ville, au profit du **comité de jumelage** de Concarneau, avec embarquement de correspondants allemands de Senne et britanniques de Penzance pour une visite du port trilingue très appréciée.

d. Difficultés

Les difficultés n'ont pas manqué cette année :

Vandalisme : le local de notre association a été visité à plusieurs reprises au début de l'année et du matériel vandalisé, en particulier, nos stocks de peinture. Plainte a été déposée, sans résultat.

Secrétariat : le secrétaire, en proie à des difficultés personnelles, a annoncé le 10 juin qu'il démissionnait de ses fonctions. Aucun membre du CA ne s'est porté volontaire pour le remplacer. Yvon Le Borgne, secrétaire adjoint, alors même qu'il avait annoncé depuis un an qu'il souhaitait se retirer progressivement, a par conséquent assuré avec beaucoup de dévouement le fonctionnement du secrétariat ; mais non sans difficultés, compte tenu du volume de travail et des problèmes nouveaux rencontrés pour la gestion des embarquements sur le site WIX.

Mauvaise ambiance : plus grave, la sourde hostilité de quelques-uns au bureau en place, et principalement à l'encontre du président, a débouché sur un harcèlement verbal et par messagerie indigne de la vie de notre association d'« Amis ». Le prétexte en a été une proposition du président de faire préciser par l'assemblée générale de fin d'année, dans un souci de sécurité, le règlement intérieur pour ce qui concerne les conditions de nomination des chefs de bord. Il n'est pas question ici de revenir sur les détails des échanges qu'on peut trouver dans les comptes rendus du conseil d'administration qui a soutenu la proposition du président, force est simplement de constater que des inimitiés personnelles se sont exprimées verbalement et surtout, par écrit, et que leur virulence a amené deux administrateurs à démissionner au cours de l'année. Elle a amené également le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier à annoncer dès la fin juin qu'ils assumeraient leurs engagements mais qu'ils ne se représenteraient pas.

Quoi qu'il en soit, les critiques injustifiées, les mots forts prononcés et écrits, diffusés au sein de l'association ou même au dehors (lettre à la mairie) n'ont pas empêché l'équipe dirigeante de mener à bien son mandat.

L'objet de l'association a, cette année encore, été parfaitement rempli : la maintenance du bateau, et même au-delà, a été menée à bien, le programme des sorties a été fourni, les adhésions se sont multipliées (138 inscrits en fin d'année), les finances sont saines, avec en fin d'année 16 259,67 € en caisse. L'année 2020 se présente bien.

2. 2020

Travaux et achats

Les travaux sur le pavois en 2019 ont permis de constater que des travaux de restauration de la poupe étaient nécessaires. Le conseil d'administration les a programmés pour le printemps 2020. Un devis du charpentier Brice Chabat a été accepté et un acompte de 2487,03 € déjà versé (30% d'un montant total de 8290,12 euros).

Le conseil d'administration a décidé par ailleurs, en accord avec les chefs de bord non membres du CA :

- de confier la révision du moteur, qui a atteint 1000 heures de fonctionnement, à un professionnel en 2020 ;
- de faire à nouveau examiner le mât et le gréement, sans démâtage prévu pour le moment ;
- de remplacer le plancher de la cabine ;
- de revoir l'étanchéité du roof.

S'ajoutera à cela l'entretien habituel, avec changement de bouts et poulies, et si possible démultiplication du système d'enroulement du gui.

Achats : certains sont décidés, poulies et bouts, défibrillateur, d'autres simplement recommandés (taud d'hiver).

Programme de navigation

Les possibilités de navigation en 2020 seront particulièrement riches, avec par exemple Brest 2020. Le bateau est déjà inscrit pour Temps Fête à Douarnenez. D'autres évènements, comme Vilaine en fête, sont à considérer.

Divers

Du travail administratif en perspective :

- signer une convention avec le lycée Pierre Guéguin ;
- établir un véritable registre des travaux (le secrétariat a déjà bien avancé le travail) ;
- suivre le dossier que l'association soutient depuis plusieurs années sur la mise en place d'un ponton de bateaux du patrimoine dans l'arrière-port ;
- veiller à ce que la promesse d'un nouveau local, suffisamment vaste et sécurisé soit tenue ;
- préparer et signer un nouvel amendement à la Convention avec la Fondation du Patrimoine, pour la deuxième tranche de travaux.
-

3. Conclusion et remerciements

Je remercie vivement tous ceux qui ont contribué à la bonne marche de l'association en 2019 :

- lors des travaux, pour la disponibilité, la main d'œuvre, le prêt de matériel, le soutien en café et petits gâteaux...
- lors des sorties et activités ;
- pour la recherche de fonds et pour les allègements de factures obtenus ;
- pour l'administration avec ses tâches souvent ingrates. A ce sujet, mes remerciements vont tout particulièrement au bureau pour son travail dans l'ombre : et surtout à Alain, Jean-Yves, Michel, Yvon. Alain, qui a fait un vice-président amical et efficace ; Jean-Yves qui a tenu nos comptes de manière impeccable ; Michel qui a parfaitement assuré le suivi du dossier Fondation du Patrimoine ; et *last but not least*, Yvon, qui après de nombreuses années de secrétariat à s'user les yeux sur l'ordinateur souhaitait se retirer l'an dernier déjà, mais qui a persévéré dans ses tâches alors qu'il se retrouvait seul. Merci.

Annexe 2

Les Amis du Marche-Avec - Comptabilité 2018-2019

Date	N° Chèque	Fournisseur	Nature	Débit	Crédit	Solde	Travaux	Achats	Cotisations	Ventes	Dons	Subventions
31/10/18	SOLDE					8 056,62 €						
21/11/18		Remise de chèque	DON		100,00 €	8 156,62 €					100,00 €	
27/11/18	1133	LECLERC	Pot A.G.	31,91 €		8 124,71 €		31,91 €				
30/11/18	SOLDE					8 124,71 €						
05/12/18		Remise de chèques	12 adhésions		360,00 €	8 484,71 €			360,00 €			
30/11/18	1134	Vistaprint	75 cartes de vœux + 20 mugs	193,62 €		8 291,09 €		193,62 €				
14/12/18		Remise de chèque	DON		50,00 €	8 341,09 €					50,00 €	
14/12/18	963	Port de Plaisance	Carburant	366,07 €		7 975,02 €		366,07 €				
17/12/18	1135	Clé Minute	2 clefs	10,60 €		7 964,42 €		10,60 €				
19/12/18		Remise de chèques	9 adhésions		270,00 €	8 234,42 €			270,00 €			
26/12/18	1138	Les Sens du Bois	Acompte Pavois Chabat	5 934,24 €		2 300,18 €	5 934,24 €					
31/12/18	1137	Studio le Jouan	10 albums photos	288,10 €		2 012,08 €		288,10 €				
31/12/18	1139	La Poste	Timbres	8,00 €		2 004,08 €		8,00 €				
31/12/18	SOLDE					2 004,08 €						
02/01/19		Subvention exceptionnelle de la ville de Concarneau			10 000,00 €	12 004,08 €						10 000,00 €
11/01/19	1140	SMACL	Assurance	247,13 €		11 756,95 €		247,13 €				
	1136		Don à la SNSM	30,00 €		11 726,95 €		30,00 €				
23/01/19		Remise de chèques	5 adhésions		150,00 €	11 876,95 €			150,00 €			
31/01/19	SOLDE					11 876,95 €						
02/02/19			Facturation Progeliance Net	25,20 €		11 851,75 €		25,20 €				
			Régularisation Progéliance		25,20 €	11 876,95 €		- 25,20 €				
07/02/19	1141	Bureau Vallée	Papeterie	5,32 €		11 871,63 €		5,32 €				
07/02/19	1142	M.T.S.	6 clefs	31,20 €		11 840,43 €		31,20 €				
28/02/19	SOLDE					11 840,43 €						
02/03/19			Facturation Progeliance Net	25,20 €		11 815,23 €		25,20 €				
02/03/19			Régularisation Progéliance		25,20 €	11 840,43 €		- 25,20 €				
11/03/19	1143	Les Sens du Bois	2eme acompte Chabat	3 500,00 €		8 340,43 €	3 500,00 €					
13/03/19		Remise de chèques	2 DONS		200,00 €	8 540,43 €					200,00 €	
13/03/19		Remise de chèques	Marché de Noël		427,50 €	8 967,93 €				427,50 €		
13/03/19		Remise de chèques	21 adhésions adlutes		675,00 €	9 642,93 €			640,00 €	35,00 €		
			+ 1 adhésion jeune			9 642,93 €						
			+ 1 album photos à 35 €			9 642,93 €						
26/03/19		Remise de chèques	2 adhésions		60,00 €	9 702,93 €			60,00 €			
31/03/19	SOLDE					9 702,93 €						
01/04/19			Facturation Progeliance Net	25,20 €		9 677,73 €		25,20 €				
01/04/19	1144	Les Sens du Bois	3eme acompte Chabat	3 500,00 €		6 177,73 €	3 500,00 €					
04/04/19	1145	SAEM	Peintures	708,48 €		5 469,25 €	708,48 €					
23/04/19		Virement	Subvention Département		2 587,00 €	8 056,25 €						2 587,00 €
25/04/19		Virement	Suvbvention Région		2 586,85 €	10 643,10 €						2 586,85 €
30/04/19	SOLDE					10 643,10 €						
03/05/19			Facturation Progeliance Net	25,20 €		10 617,90 €		25,20 €				
20/05/19	1147	Brico Cash	Divers	28,15 €		10 589,75 €	28,15 €					
22/05/19	1148	Akzo Nobel Distribution	Peintures	87,40 €		10 502,35 €	87,40 €					
22/05/19	1153	Les Sens du Bois	Tableau arrière	72,00 €		10 430,35 €	72,00 €					
23/05/19	1151	Finoutil	Divers	151,94 €		10 278,41 €	151,94 €					
23/05/19	1152	Les Sens du Bois	Solde Chabat	6 846,56 €		3 431,85 €	6 846,56 €					
27/05/19		Remise de chèques	2 albums photos		70,00 €	3 501,85 €				70,00 €		
27/05/19		Remise de chèques	3 adhésions		90,00 €	3 591,85 €			90,00 €			

27/05/19		Remise de chèques	5 adhésions		150,00 €	3 741,85 €			150,00 €			
29/05/19	1156		Mise à l'eau Marche Avec	98,48 €		3 643,37 €	98,48 €					
29/05/19	1146	Toplicht	110 m. de cordage	255,99 €		3 387,38 €	255,99 €					
31/05/19	1155	Amure Touline	Contôle gréement	70,00 €		3 317,38 €	70,00 €					
31/05/19	1158	Le Bihan Voiles	Révision voiles	323,62 €		2 993,76 €	323,62 €					
31/05/19	SOLDE					2 993,76 €						
03/06/19			Facturation Progeliance Net	25,20 €		2 968,56 €		25,20 €				
05/06/19	1150	Brico Cash	Vis	13,05 €		2 955,51 €	13,05 €					
03/06/19	1154	Cooper Maritime	Cable mixte	48,60 €		2 906,91 €	48,60 €					
06/06/19	1157	LOC AR MOR	Location nacelle	452,11 €		2 454,80 €	452,11 €					
07/06/16	1160	CM Diffusion	Port à sec	787,90 €		1 666,90 €	787,90 €					
07/06/19		Virement	Prime SOS		2 546,57 €	4 213,47 €						2 546,57 €
11/06/19	1161	CAP 190	Divers	412,57 €		3 800,90 €		412,57 €				
12/06/19	1159	Cooper Maritime	Poulie bois	78,28 €		3 722,62 €	78,28 €					
14/06/19	1162	PIRIOU	Rond inox	460,80 €		3 261,82 €	460,80 €					
20/06/19		Remise de chèque	Solde Semaine du Glofe		250,16 €	3 511,98 €				250,16 €		
21/06/19		Remise de chèque	1 cotisation		30,00 €	3 541,98 €			30,00 €			
21/06/19	1163	SAEN	Peinture	184,90 €		3 357,08 €	184,90 €					
20/06/19	1164	La Poste	Timbres	8,80 €		3 348,28 €		8,80 €				
30/06/19	SOLDE					3 348,28 €						
02/07/19		Virement	Suvbvention Région		1 327,55 €	4 675,83 €						1 327,55 €
02/07/19			Facturation Progeliance Net	25,20 €		4 650,63 €		25,20 €				
03/07/19		Remise de chèque	Reliquat résiliation contrat MMA		52,00 €	4 702,63 €		- 52,00 €				
03/07/19		Remise de chèques	5 cotisations adultes + 1 jeune		160,00 €	4 862,63 €			160,00 €			
04/07/19	1168	PIRIOU	Plat inox visserie	299,24 €		4 563,39 €	299,24 €					
09/07/19		Remise de chèques	1 cotisation adulte + 1 jeune		40,00 €	4 603,39 €			40,00 €			
09/07/19		Remise de chèques	1 Don 100 € + 1 Don 60 €		160,00 €	4 763,39 €					160,00 €	
09/07/19		Remise de chèque	1 polo		20,00 €	4 783,39 €				20,00 €		
09/07/19	1165	de Mierry	Divers	118,18 €		4 665,21 €	118,18 €					
11/07/19	1166	brico Cash + Mr Bricolag	Divers	54,20 €		4 611,01 €	54,20 €					
12/07/19	1167	CAP 190	Acompte radeaux	631,26 €		3 979,75 €		631,26 €				
12/07/19		Virement	Subvention Département		1 327,00 €	5 306,75 €						1 327,00 €
12/07/19	1173	CAP 190	Solde radeaux	1 472,94 €		3 833,81 €		1 472,94 €				
12/07/19	1169	CAP 190	Almanach	23,40 €		3 810,41 €		23,40 €				
16/07/19		Remise de chèque	1 cotisation		30,00 €	3 840,41 €			30,00 €			
16/07/19	1170	Mano Mano	Disqueuse	87,94 €		3 752,47 €		87,94 €				
16/07/19	1172	Leclerc + intermarché	Pot Donateurs	137,44 €		3 615,03 €		137,44 €				
31/07/19	SOLDE					3 615,03 €						
02/08/19			Facturation Progeliance Net	25,20 €		3 589,83 €		25,20 €				
05/08/19	1174	CAP 190	Divers	91,62 €		3 498,21 €		91,62 €				
07/08/19	1175	Yvon Le Borgne	2 clefs	11,00 €		3 487,21 €		11,00 €				
07/08/19		Remise de chèques	5 cotisations		150,00 €	3 637,21 €			150,00 €			
12/08/19	1176	La Poste	Timbres	8,80 €		3 628,41 €		8,80 €				
31/08/19	SOLDE					3 628,41 €						
03/09/19			Facturation Progeliance Net	25,20 €		3 603,21 €		25,20 €				
03/09/19	1177	SIKKENS	peinture + extincteurs	94,80 €		3 508,41 €		94,80 €				
06/09/19	1178	LECLERC	Pot Donateurs	63,91 €		3 444,50 €		63,91 €				
08/09/19	1179	Bertrand AURY	Fuel	149,48 €		3 295,02 €		149,48 €				
08/09/19	1180	CAP 190	Verrou + VHF	352,26 €		2 942,76 €		352,26 €				
14/09/19		Remise de chèques	3 adhésions adultes + 1 jeune		100,00 €	3 042,76 €			100,00 €			
14/09/19		Remise de chèques	3 dons 50 + 20 + 10		80,00 €	3 122,76 €					80,00 €	
14/09/19		Remise de chèques	24 adhésions 2020		720,00 €	3 842,76 €			720,00 €			

